



CPE Cœurs de l'Île
830, rue St-Antoine Est
Montréal (Québec) H2Y 1A6
Tél. : 514-879-1544
cpeinfo@cpeile.com

Service de garde des employées et employés municipaux

Montréal le 13 octobre 2005

Messieurs, Mesdames,

Suite à votre support pour la distribution de notre pétition, nous voulons vous annoncer qu'à notre grand plaisir nous avons eu 1175 signatures au total.

Nous vous remercions grandement de votre collaboration et de l'intérêt que vous accordez à la survie du CPE Coeurs de l'Ile. Nous voulons que vous transmettiez à tous vos membres notre appréciation pour leurs appuis, cela fait chaud au cœur.

Voici les suivis de nos actions : cette pétition fut remise lundi le 26 septembre dernier au Conseil de Ville.

Les membres du Conseil d'administration du CPE ont pu poser deux questions et monsieur le Maire Tremblay nous a assuré que le CPE lui tenait à cœur, il nous a dit aussi que la date d'éviction, qui était fixée à mai 2006, serait reportée à décembre 2006.

Nous savions aussi qu'un comité CPE avait été formé en juin 2005 par la Ville sur sujet mais le CPE n'y participait pas. Maintenant nous sommes membres de ce comité et la première rencontre s'est tenue le 7 octobre 2005.

Les travaux du comité augurent bien pour l'avenir du CPE mais tout n'est pas joué : en effet tant qu'il n'y a pas de protocole officiel entre la Ville de Montréal et le CPE Cœurs de l'Île notre situation reste précaire.

Soyez assurés que nous maintiendrons une communication avec vous sur les développements de ce dossier. Votre appui à notre cause nous a aidé à faire bouger les choses et nous avons à *cœur* la conciliation travail-famille pour les employés municipaux en offrant un service de garde de qualité, accessible et répondant aux besoins des parents.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour et au nom du Conseil d'administration

Sylvie Dubuc, présidente du CA